



## **ANNEXE 6**

**Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels**

FR9400588 : Suberaie de Ceccia/Porto-Vecchio

FR9400586 : Embouchure du Stabiacciu, Domaine Public Maritime et îlot Ziglione

Point de rejet des EU

Zone de rejet intermédiaire (ZRI) projetée

STEP

COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

MISE A NIVEAU DE LA STATION D'EPURATION DE CAPO DI PADULA

**Zones Natura 2000 à proximité du projet**

Echelle : 1 / 10 000

Etabli / vérifié par : BZA

Date : Novembre / 2021

CCoZ0202153



**CETA ENVIRONNEMENT**

Lot. Arbuceta Cepe - 20620 BIGUGLIA

Immeuble MAIF - Avenue Mont Thabor - 20090 AJACCIO

Tel. : 04.95.30.59.69 - Fax : 04.95.30.60.02 - E-mail : [bastia@pozzodiborgo.fr](mailto:bastia@pozzodiborgo.fr)

Tel. : 04.95.21.17.38 - Fax : 04.95.51.31.51 - E-mail : [ajaccio@pozzodiborgo.fr](mailto:ajaccio@pozzodiborgo.fr)



## **ANNEXE 7**

### **Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000**



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE  
DES INCIDENCES NATURA2000**



*Par qui ?*

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.*

*A quoi ça sert ?*

*Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.*

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : Mairie de PORTO-VECCHIO

Commune et département : PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD)

Adresse : 5 RUE FRED SCAMARONI

Téléphone : 04.95.70.95.52

Email : secretariat.cabinet@porto-vecchio.fr

Nom du projet : Mise à niveau de la station d'épuration de Capo di Padula sur la commune de Porto-Vecchio.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

#### Mise à niveau de la station d'épuration de Capo di Padula sur la commune de Porto-Vecchio.

- Photo 1 : Vue de la station d'épuration depuis le bassin tampon ;
- Photo 2 : Vue de la filière physico-chimique ;
- Photo 3 : Vue du bassin tampon ;
- Photo 4 : Vues du génie civil des bassins d'aérations et clarificateur ;
- Photo 5 : Vue des bassins d'aération ;
- Photo 6 : Vue du clarificateur ;
- Photo 7 : Vue du canal de sortie après le clarificateur ;
- Photo 8 : Vue de l'ouvrage de dessablage/déshuilage ;
- Photo 9 : Vue de l'ouvrage d'épaississement des boues ;
- Photo 10 : Vue du traitement tertiaire 1/2 ;
- Photo 11 : Vue du traitement tertiaire 2/2 ;
- Photo 12 : Vue de la recyclerie du SYVADEC attenante à la STEP ;
- Photo 13 : Vue point de rejet de la STEP au niveau du Stabiacciu.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

2



3



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE





PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

10



11



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

